CIRCONSCRIPTION D'ETAMPES

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE n°3

Ecole élémentaire Jean Joseph de Laborde Adresse : 1, RUE DU TOUR DE VILLE 91 660 LE MEREVILLOIS	**DATE :** **Vendredi 10 juin 2022** (Dans la salle du conseil de la mairie)

PARTICIPANTS : (cf. fiche émargement)

Absents excusés : Mme Achlako (parent d'élève)
Mme Achard (parent d'élève)
Mme Lefebvre de Rieux (parent d'élève)
Mme Carruggi (enseignante à mi-temps)
Mme Vital (enseignante PES)

ORDRE DU JOUR :

1. Prévision des effectifs 2022-2023
2. Organisation des entrées et sorties d'école
3. Centre de loisirs
4. Bilan des actions de l'année (projets, intervenants, sorties…)
5. EduConnect
6. Bilan coopérative scolaire
7. Sécurité : bilan des exercices incendie et PPMS
8. Travaux
9. Questions diverses

RELEVE DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

1. Prévision des effectifs pour la rentrée 2022-2023

Les effectifs pour l'année 2022-2023 (au 10 juin 2022)

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moyenne : nombre d'élèves / classe 9 classes (sans le dispositif ULIS)	Dispositif ULIS
52	41	36	45	48	**222**	24,6	9

La structure envisagée pour le moment devrait nous permettre de pouvoir accueillir plus facilement de nouveaux élèves à la rentrée ou en cours d'année puisque dans l'ensemble les classes sont un peu moins chargées que l'année passée. Cependant, il devrait y avoir plusieurs classes en double niveau. Nous ne souhaitons pas diffuser la structure envisagée pour le moment car elle n'est pas définitive et peut être amenée à quelques petites modifications en fonction du nombre d'arrivées / départs à la rentrée.

Pour la prochaine année, nous accueillerons une nouvelle enseignante qui arrive d'Etréchy : Madame EL AMRANI.
Nous avons également le départ de Mme Carruggi qui a obtenu un poste à Etampes en maternelle et de Mme Vital et M. Portale qui sont pour le moment en attente de leur affectation. Merci à eux pour le travail effectué tout au long de l'année scolaire.

2. Organisation des entrées et sorties d'école

Le protocole sanitaire étant allégé, l'équipe enseignante souhaiterait revenir à un seul portail pour la prochaine année scolaire (grand portail rue du Tour de Ville). Ainsi, cela sera plus simple à gérer pour les enseignants ayant des classes en double niveau.

Les parents d'élèves sont d'accord pour reprendre l'organisation avec un seul portail cela étant plus facile pour les familles ayant plusieurs enfants.

Si toutefois le protocole sanitaire l'exigeait à nouveau, nous conservons la possibilité de reprendre l'organisation avec les 3 portails.

Les parents d'élèves seront informés du changement pour la prochaine rentrée avant la fin de l'année scolaire par un mot dans le cahier de liaison ainsi que sur le blog de l'école. Les parents d'élève de CP auront l'information au cours de la semaine prochaine lors de la visite de l'école.

3. Centre de loisirs

L'an dernier, une convention a été signée entre la commune du Mérévillois et l'Agglomération d'Etampes afin de permettre au centre de loisirs de s'installer dans l'école les jours où il y a classe (le matin de 7h00 à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h00).
M. Bayvel (coordinateur du service enfance pour l'Agglomération) et M. Desmurs (maire du Mérévillois) nous confirment ce soir que cette convention qui n'était valable que pour cette année scolaire va être prolongée par tacite reconduction. L'organisation du centre de loisirs pourra donc se poursuivre au sein de l'école.

Une réunion sera organisée entre le centre de loisirs, le personnel communal et l'équipe enseignante afin de reparler des règles de l'école pour permettre un règlement commun qui sera par la suite transmis aux familles. Il pourra y avoir quelques différences dans le règlement dues au fait que la pause méridienne est plus longue que les récréations mais il y aura tout de même une certaine unité.
Afin de permettre aux enseignants de pouvoir profiter des salles qu'ils utilisaient auparavant (salle d'arts-plastiques, préau des CP et bibliothèque), un accord sera établi entre les différents partis lors de cette réunion concernant la disposition et le rangement du matériel.
M. Bayvel indique qu'il ne faut pas hésiter à contacter Jeanne (la directrice du centre) dès qu'il y a le moindre souci afin de régler le problème aussitôt.

Le centre de loisirs a évoqué la difficulté pour les enfants à utiliser les sanitaires qui sont dans le bâtiment C, problème évoqué également par les parents d'élèves. Une réponse sera apporté par la mairie lors du point sur les travaux.

Les familles souhaiteraient savoir s'il serait possible de revoir le système de surtaxe en cas d'absence d'un élève au centre de loisirs dans certains cas. En effet, lorsque les parents choisissent de récupérer leur enfant bien qu'il soit inscrit au centre il semble normal qu'ils paient une surtaxe. En revanche, lorsque leur enfant est malade et qu'il n'est pas venu à l'école (ou bien que l'école a contacté la famille pour venir le récupérer) cette surtaxe ne semble pas justifiée. Actuellement, les parents doivent obligatoirement fournir un mot du médecin pour leur permettre de ne pas payer mais il est difficile de trouver des médecins. Lorsqu'ils ont un rendez-vous c'est seulement la semaine suivante et cela n'est plus nécessaire car l'enfant va mieux. Et, certains médecins refusent de faire des certificats concernant les jours ou semaines précédant la visite. Les familles comprennent bien qu'elles soient obligées de payer la journée car du personnel était prévu mais ne comprennent pas cette surtaxe dans le cas d'une maladie.
L'école a proposé de faire un courrier pour expliquer que c'était l'enseignante qui avait téléphoné aux parents pour récupérer l'enfant et malgré ce document, la surtaxe a tout de même été appliquée aux familles. Les familles souhaiteraient que ce point soit revu par l'agglomération et qu'une différence soit faite entre une absence pour maladie et une convenance personnelle.
M. Bayvel indique que lorsqu'il y a un mot du directeur d'école indiquant que l'élève a été récupéré à la demande de l'enseignant(e) puisqu'il était malade alors il pourrait peut-être y avoir un arrangement de manière à ne pas payer la surtaxe. En revanche, pour toutes les autres absences il n'est pas possible de savoir qui était absent pour maladie sans un certificat médical. Ce document sera donc exigé.
Les parents ayant demandé pour quelle raison la surtaxe avait été instaurée, M. Bayvel a indiqué que cela était lié à des abus de la part de certaines familles et que ces abus avaient entraîné des difficultés d'organisation. Depuis la mise en place de la surtaxe, ces abus ont bien diminué.

Il a été évoqué au cours du conseil d'école que des conseils de centre de loisirs par secteurs pourraient être envisagés afin de régler les problèmes qui concernent directement le centre de loisirs sans avoir à passer par les différents conseils d'école.

4. Bilan des actions de l'année

a) Centre culturel de Méréville et SILO :
Comme les autres années, les élèves ont bénéficié cette année de plusieurs expositions au centre culturel qui étaient toutes très intéressantes et ont beaucoup plu aux élèves. La dernière sera l'exposition des enfants qui se tiendra du samedi 18 au dimanche 26 juin. Vous pourrez y découvrir le travail effectué en arts-plastiques par les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Méréville.
Nous avons également pu bénéficier de l'intervention de l'artiste Anne-Camille Hubrecht qui a fait 2 interventions avec chaque classe de cycle 3 et du projet de la compagnie Désuète « Dedans mon corps » pour le cycle 2 (projet débuté avant

le COVID mais déplacé). Un spectacle avec cette même compagnie a été proposé au mois de mai aux élèves du CP au CM1. Les interventions ont été très appréciées par les élèves et leurs enseignants, le travail effectué avec l'artiste Anne-Camille Hubrecht sera exposé au centre culturel lors de l'exposition des enfants.

b) Domaine de Méréville : Toutes les classes de l'école sont inscrites ou ont déjà effectué une visite du domaine. Les dernières classes feront la visite en juin.

c) Intervenante musique (Mme Servane Dubreuil) : Les séances de musique ont été très intéressantes et ont permis aux élèves de progresser en éducation musicale. Un spectacle est organisé le jeudi 23 juin dans la salle des fêtes (lien avec la fête de la musique). Chaque classe présentera son travail de l'année aux autres classes de l'école. Une répétition est prévue le jeudi précédent.
Ne pouvant pas assister à la représentation, les parents d'élèves ont demandé s'il serait possible de filmer les élèves et leur transmettre ensuite la vidéo. Nous leur avons indiqué que les familles n'ayant pas toutes accepté le droit à l'image pour leur enfant, cela n'était pas possible. Nous nous sommes à nouveau renseignés car ils nous ont indiqué qu'il pouvait y avoir des exceptions lorsqu'il s'agit de filmer un grand groupe mais après vérification, il est obligatoire que les familles signent le droit à l'image pour pouvoir diffuser des images de leur enfant.

d) Piscine CE1 : Les interventions piscine pour les CE1 ont été difficiles étant donné le manque de maîtres-nageurs et la difficulté à trouver des parents accompagnateurs. Bien que cela soit très pertinent de proposer ces activités aux élèves, les interventions sont très coûteuses en temps (un après-midi complet pour 25 minutes dans l'eau) et en terme de transport. De ce fait, les enseignantes de CE1 de l'école ont décidé de ne pas renouveler les interventions piscine pour la prochaine année scolaire.

e) Classe de mer CM2 : La classe de mer des élèves de CM2 s'est déroulée du dimanche 15 au mercredi 25 mai 2022 à Damgan dans le Morbihan (Bretagne). 55 élèves de CM2 ont participé à ce beau séjour.
Le bilan est très positif car de nombreuses activités sont possibles (contrairement à la classe de neige qui a lieu les autres années) puisque les journées sont plus longues et les activités en plein air sont plus agréables même en fin de journée. Les cours de catamaran ont permis de souder les élèves et de développer leur esprit d'équipe. Cela était vraiment très riche puisque les élèves ont compris le rôle important de l'écoute, de l'entraide et de la coopération. Les maitresses tiennent à préciser que les élèves ont été très agréables et que cela a également participé au bon déroulement du séjour. Pour les prochaines années, les enseignantes souhaiteraient donc transformer la classe de neige en classe de mer.
Les parents d'élèves ont signalé le manque de nouvelles du mercredi au dimanche. Les enseignantes signalent qu'il y avait de gros problèmes de connexion ce qui a rendu difficile la tenue du blog. De plus, les journées étant très chargées, elles n'avaient pas de pauses au cours desquelles elles auraient pu poster des nouvelles sur le blog. Une réflexion est engagée pour trouver une solution à ce problème pour l'an prochain.

f) Théâtre CM2 (Geneviève Bret – comédienne et metteur en scène) : Le projet est intitulé « Du geste à la parole » a débuté en janvier 2022 et s'est arrêté le 9 juin (travail corporel et mise en texte de petites saynètes). Chaque classe a pu proposer une représentation devant l'autre classe de CM2.

g) Tennis CP : Un projet Tennis est en ce moment en cours pour les classes de CP de Mmes Leblanc et Fontaine. L'intervenant Charly Dumez (entraineur de tennis du Club de Méréville) vient tous les mardis après-midi et propose une séance d'une heure pour chaque classe dans la cour qui est située près des classes de CM2.
Afin de proposer une continuité en CE1 et puisqu'il n'y aura pas de piscine l'an prochain, un projet sera proposé pour permettre aux deux classes de CE1 de l'an prochain de faire du tennis. Ce projet devra être validé en Caisse des Ecoles pour pouvoir se faire.

h) Sortie au zoo Safari de Thoiry : Le 30 mai dernier, 4 classes de l'école (CP A, CP B, CE1 et CM1 A) se sont rendues à Thoiry. Le matin, les deux bus ont fait le tour du Safari puis l'après-midi, les élèves ont fait la visite du zoo en petits groupes. Cette sortie a été très appréciée par les élèves qui étaient très curieux. Ce projet de sortie faisait suite à une étude documentaire sur les animaux ayant été menée en classe.

i) Rencontres sportives : Au mois de mai, les CM1 de Mme Vital et M. Portale ont participe à la rencontre rugby à Etampes suite aux interventions dont ils ont pu bénéficier en période 3 et 4. Malgré quelques petites déceptions liées à l'arbitrage, les élèves sont rentrés ravis de cette rencontre.
Les CE1 et CE1-CE2 ont quant à eux participé à la rencontre course longue qui s'est déroulée à Guillerval et au cours de laquelle ils ont rencontré d'autres élèves de la même tranche d'âge.

j) Liaison grande section / CP : Accueil des GS le vendredi 1er juillet afin de visiter l'école et de rencontrer les enseignantes. Pendant environ 1 heure, les enseignantes de CP garderont leurs futurs élèves alors que les CP iront avec leurs anciennes maitresses à l'école maternelle. Pour finir la journée, un goûter sera proposé aux classes de CP et de GS.

La veille, les CP iront dans les classes de GS pour proposer un lecture d'albums.

k) Animation LEGO (Montem concept) : Bien que les animations aient plu aux élèves qui ont apprécié jouer avec les légos et faire des constructions en respectant les notices de montage, cela n'a pas convaincu l'équipe enseignante puisqu'il n'y avait pas de différenciation en fonction du niveau des élèves et aucun apport pédagogique au sujet de l'écologie (thème que l'on avait choisi en lien avec notre projet d'école). L'intervention ne justifiait pas le tarif.
En revanche, suite à cela, l'équipe envisage d'utiliser une partie de l'argent de la coopérative scolaire pour investir dans des Légos afin de proposer ces jeux de manipulation et de construction aux élèves tous les ans.

5. EduConnect

Les familles ont été informées il y a quelques semaines qu'à partir de l'année prochaine les livrets scolaires de leurs enfants ne seront plus imprimés pour des raisons écologiques.
Les livrets étant désormais disponibles sur le compte EduConnect pour chaque parent d'élève, il n'est plus nécessaire de les imprimer pour permettre aux parents de les consulter. Un mot sera collé dans le cahier de liaison indiquant aux parents que le livret de leur enfant est disponible et leur demandant de signer pour indiquer qu'ils l'ont consulté. Nous aurons toujours la possibilité d'imprimer les livrets pour les familles n'ayant pas accès à l'informatique et pour les familles d'accueil qui n'ont pas de code EduConnect pour les enfants dont ils s'occupent.

Le compte EduConnect est personnel (chaque parent a ses propres identifiants) et il regroupe tous les enfants d'une même fratrie. C'est un compte qui est relié à FranceConnect donc les identifiants sont les mêmes. Les parents n'ayant pas encore activé leur compte doivent le faire au plus vite et contacter l'école si toutefois ils n'arrivent pas à se connecter.

Chaque famille devra veiller à télécharger les livrets de ses enfants afin d'en conserver une trace dans un dossier. L'école conservera également les livrets sous format numérique sur l'ordinateur de l'école.

6. Bilan coopérative scolaire

Mme Leblanc est la mandataire pour la coopérative scolaire. Beaucoup de dépenses cette année : test d'aisance CM2 pour pouvoir partir en classe de mer, intervention arts-plastiques pour une classe de cycle 3 puisque seules 3 classes étaient prise en charge par le SILO, sortie au zoo, matériel pour le théatre, intervention LEGO.
Une discussion pour l'achat de jeux de cour (pour les récréations) est engagée entre les enseignants.

7. Sécurité : bilan des exercices incendie et PPMS

Trois exercices incendie ont été réalisés au cours de l'année scolaire le 21 octobre 2021, le 31 mars et le 2 juin 2022. Au cours de ces exercices, l'évacuation a été faite rapidement, dans le calme et sans bousculade.

Il est à noter que pour le moment il y a toujours une porte qui n'est pas aux normes mais le changement devrait avoir lieu prochainement.
Nous avions également constaté un problème dans le bâtiment A pour déclencher l'alarme dans les deux couloirs en même temps mais cela a été réglé après le deuxième exercice et tout s'est bien déroulé pour le dernier qui a eu lieu début juin.

Deux exercices PPMS ont également eu lieu cette année (cf PV des conseils d'école n°1 et 2)

8. Travaux

Différents travaux avaient été évoqués lors du précédent conseil d'école. Monsieur le Maire avait alors proposé de venir dans l'école afin de faire le tour et de lister les choses à faire. Dès le lundi suivant, nous nous sommes retrouvés pour pointer les différents travaux souhaités avec le responsable des services techniques Monsieur Clément, le chef des services techniques M. Tanguy, M. Desmurs (le maire), Madame Vasset (adjointe aux affaires scolaires) et Madame Ferrier (parent d'élève élue).

Des devis ont déjà été demandés pour les choses les plus urgentes et d'autres devis sont en cours. La porte qui n'est pas aux normes devrait être changée prochainement, des films opaques seront posés sur les fenêtres intérieures (entre les classes et le couloir)dans les jours à venir, des boutons d'arrêt « coup de poing » pour l'électricité seront installés dans

chaque bâtiment et le sol de la cour du bâtiment C sera refait en partie afin de niveler le tout pour éviter les accidents. Les services techniques ont également commencé à poser des verrous sur les portes communicantes entre les classes. Les autres travaux demandés seront faits au fur et à mesure en fonction de l'urgence et du budget disponible.

Monsieur le maire indique que les prochains travaux prévus sont : la mise en place de l'eau chaude dans les sanitaires, la clôture du bâtiment C, la réfection des sanitaires du bâtiment A et le remplacement des WC à la turque du bâtiment C.

Les parents demandent s'il serait possible de déplacer le panier de basket qui est actuellement peu utilisé car mal positionné. Cela a été demandé en conseil des enfants, nous allons nous renseigner pour voir où en est la demande. Le maire évoque également qu'il y a la construction des nouveaux terrains multisports qui devrait bientôt s'achever et qui permettra aux écoles d'accéder à des paniers de basket si nécessaire.
Il a également indiqué que le gymnase allait subir des travaux de rénovation (sols, sanitaires, vestiaires, habillage extérieur…).

Des travaux d'isolation sont envisagés au sein de l'école pour la prochaine année scolaire. Leur réalisation dépend de l'obtention d'une subvention. Si cela se concrétise, les classes devront être déplacées au fur et à mesure que les bâtiments seront faits car ces travaux sont très bruyants et auront lieu en grande partie sur du temps scolaire. Les familles seront informées des détails en temps voulu si toutefois les travaux ont lieu.

Le matériel informatique en lien avec le plan de relance du gouvernement devrait être commandé prochainement. Toutes les classes de l'école seront donc équipées d'un vidéoprojecteur interactif. Un ENT (Environnement Numérique de Travail) devrait également être mis en place. Une subvention à hauteur de 70% a été obtenue pour permettre ces achats.

9. Questions diverses

- Comment se fait-il que les enseignants ne soient pas remplacés même lorsqu'il s'agit d'une absence d'une semaine ? Actuellement, il n'y a plus suffisamment de personnel pour remplacer tous les enseignants absents, l'inspection d'Etampes ne peut donc pas proposer de remplaçant. L'école de Méréville n'est pas prioritaire puisqu'il y a d'autres classes dans lesquelles les élèves peuvent être accueillis.
  L'équipe enseignante souhaite préciser aux familles que les enseignants qui accueillent des élèves des autres classes ne peuvent pas fournir de travail à ces élèves puisqu'ils ont déjà leur classe à gérer. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que des exercices soient fournis en cas de répartition.

- Des punitions (enfants punis face au mur dans le réfectoire) sont apparemment données sur le temps de cantine, qu'envisagez-vous de faire pour éviter cela ? La mairie indique qu'il faut voir cela avec M. Jean-Baptiste et ne pas hésiter à prendre rendez-vous avec lui si besoin pour avoir des explications. La mairie envisage également très sérieusement de sévir et donc exclure de la cantine certains enfants si nécessaire. En effet, les temps de repas se passent très mal à cause de quelques élèves perturbateurs (toujours les mêmes) et malgré des punitions et des rappels à l'ordre il n'y a pas eu de changement de comportement pour la majorité de ces élèves.

- Pourquoi les stages de réussite de l'été ne se feront-t-ils pas sur Méréville ? L'inspection d'Etampes choisit les pôles d'accueil de ces stages et a décidé cette année qu'il n'y aurait aucun élève accueilli à Méréville mais qu'ils iraient en stage à Angerville. Les parents indiquent que cela exclut certains élèves dont les parents travaillent et qui avaient prévu venir au stage à pieds (surtout en cycle 3). Il y aura probablement des absences parmi les élèves inscrits.

Fait à MEREVILLE, le 13 juin 2022

La Présidente du Conseil d'Ecole :

Mme LAVIGNE (directrice)